

# RECENSEMENT DES MARES ET MOUILLERES AUVERGNE

Les mares sont des étendues d'eau de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5000 m<sup>2</sup> (0,5 ha, soit la moitié d'un terrain de football) et 2 mètres de profondeur. On les trouve partout et certaines peuvent être temporaires, présentes uniquement une partie de l'année.

Entre milieu terrestre et aquatique, la mare est un lieu de vie de nombreuses espèces animales et végétales, dont beaucoup sont rares, voire menacées. **Ces écosystèmes remarquables** possèdent ainsi de fortes valeurs patrimoniale et pédagogique mais également sociale et parfois économique en tant que point d'eau localisé. Cependant ces zones humides ont largement disparu au cours du 20<sup>ème</sup> siècle et **continuent d'être menacées** de comblement et de pollutions.

Le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) travaille avec le Pôle Relais Mares et Mouillères de France et le Conservatoire des Sites de l'Allier sur **3 missions concernant les mares** :

- recueillir et diffuser les connaissances sur les différentes gestions des mares et mouillères
  - promouvoir une gestion durable de ces zones humides (appui des politiques locales volontaristes, conseil et assistance à la gestion...)
  - coordonner et animer un réseau d'acteurs sur les mares
- (Pour en savoir plus sur le CEPA et le Pôle Relais Mares et Mouillères, voir au verso.)

Il n'existe à l'heure actuelle que très peu de données sur le nombre et la répartition des mares dans les 3 départements méridionaux de l'Auvergne. Le Conservatoire vous invite à participer au **premier recensement sur ce territoire**, dans le but de disposer d'une base de données pour une **meilleure prise en compte de ces milieux menacés**.

**Le Conservatoire est à votre disposition pour toute information complémentaire.**



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne  
Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy  
63200 RIOM  
Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73  
E-mail : cren-auvergne@espaces-naturels.fr

## IL Y A UNE MARE PRES DE CHEZ VOUS !

### Coordonnées du descripteur :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_  
Vous êtes propriétaire de la/des mare(s) :  OUI  NON

**La Mare** : (joindre si possible une photocopie de carte) Date d'observation : \_\_\_\_\_

Département : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Réseau de mares :  NON  OUI, préciser le nombre : \_\_\_\_\_

Situation géographique :  dans une forêt  dans une zone urbanisée (village...)  dans un jardin  
 dans une prairie  dans un champs  autres : \_\_\_\_\_

Taille : (si réseau de mares, indiquer le nombre de mares rentrant dans chaque catégorie)

moins de 5m<sup>2</sup> (5m<sup>2</sup>=une place de parking)  de 5 à 50 m<sup>2</sup>  
 de 50 à 500 m<sup>2</sup>  de 500 à 5000 m<sup>2</sup> (5000 m<sup>2</sup> = moitié d'un terrain de foot)

Propriétaire :  public  privé  ne sais pas

Le propriétaire autorise le CEPA à diffuser ces données ultérieurement :  OUI  NON

Etat de conservation :  bon état  envahie de végétation  en voie de comblement  comblée

Autres remarques : \_\_\_\_\_

**A RETOURNER AU :** CONSERVATOIRE DES ESPACES ET PAYSAGES D'Auvergne

Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy  
63200 RIOM



Le **Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne** a pour objectifs la préservation et la gestion des espaces naturels remarquables de la région Auvergne. Il intervient essentiellement par la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage des espaces concernés, mais également en conseil auprès des propriétaires et gestionnaires. Il travaille également à la conservation des variétés anciennes de fruits par la gestion de vergers conservatoires.

Association à but non lucratif, le CEPA **gère aujourd'hui un réseau de 170 sites** sur l'ensemble de la région, en lien avec le Conservatoire départemental des Sites de l'Allier. Il intervient notamment en faveur des zones humides (tourbières, rives de l'Allier, marais...), des coteaux secs à orchidées, des forêts ou des sites de reproduction et d'hivernage des chauves souris...

Le CEPA rassemble des bénévoles (scientifiques, conservateurs de sites...), une équipe de 16 salariés et bénéficie du soutien de nombreux partenaires publics (état, collectivités territoriales, agences de l'eau...) et privés. Il fait partie du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels, rassemblés au sein de leur fédération, Espaces Naturels de France ([www.enf-conservatoires.org](http://www.enf-conservatoires.org)).



Le **Pôle-Relais Mares & Mouillères de France** est en charge de l'animation du réseau des acteurs de la gestion, l'accompagnement de projets et l'information du public sur les mares et les mouillères. Il s'inscrit dans le cadre du **Plan National d'Action pour les Zones Humides** du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

Le Pôle-Relais a pour missions :

- ✓ recueillir et mettre à disposition les connaissances sur les divers aspects de la gestion et du développement des mares et des mouillères ;
- ✓ de promouvoir une gestion durable des mares et des mouillères en suscitant et appuyant les politiques locales, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels et en leur apportant conseils et assistance ;
- ✓ de participer aux mesures prises au niveau national, en évaluant régulièrement les actions engagées, en informant des problèmes rencontrés et en proposant des solutions pour y remédier.